

SPORTS

Emmanuel Gillot, nouvel entraîneur du SCA

La défaite de l'équipe première lors de la dernière journée à Leers a scellé le sort de l'entraîneur Joffrey Mackowski, en place depuis trois ans, au sein du Sporting Club Anichois.

En 2018, il avait fait remonter le club en ligue, mais les derniers résultats étaient plutôt décevants.

Le coach et le club ont donc mis fin à leur collaboration la semaine dernière. C'est désormais Emmanuel Gillot qui reprend les rênes de l'équipe première avec pour objectif de redresser la barre.

Le nouvel entraîneur est âgé de 49 ans, il habite Raismes. Sa carrière de footballeur débute au Sports Études de Le Quesnoy, où il sera champion de France scolaire. Il joue à Raismes en Division Honneur, puis à Le Quesnoy et termine sa carrière de joueur à Bousies en District.



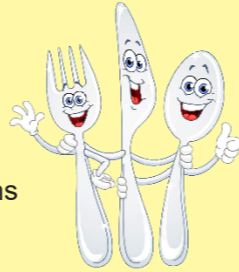
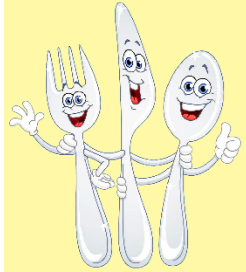
À NOTER

Vente Cantine et Périscolaire (8 repas pour le mois de février 2020)

La vente aura lieu du jeudi 09 janvier au jeudi 16 janvier 2020 inclus du lundi au vendredi uniquement le matin de 8h45 à 11h30 et le samedi 11 janvier 2020 de 8h45 à 11h30.

Pour le paiement en ligne, envoyer un mail à paiementenligne-anche@orange.fr du lundi 06 janvier au dimanche 12 janvier 2020 inclus afin de préciser vos besoins pour chaque enfant (nom et prénom de l'enfant, école et jours exacts de repas).

Le règlement sera à effectuer sous 24h en ligne



► Attention ! Changement d'horaires de la Médiathèque

À compter du 1^{er} janvier, la Médiathèque Norbert-Ségarde change ses horaires d'ouverture pour mieux vous accueillir. Elle ouvrira les mardis et jeudis de 14h30 à 18h, les mercredis de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, les vendredis de 9h à 18h et les samedis de 9h à 17h. Renseignements au 03 27 92 06 64, par mail à bibliotheque.anche@wanadoo.fr ou sur le site www.bibliotheque.cc-coeurdostrevent.fr.

► Super loto du Nouvel An

Le club des supporters « Allez les Tigres » organise un super loto animé par Marie-Ange le dimanche 5 janvier 2020 à la salle Louis-Pol. Début des jeux à 15h et ouverture des portes à 10h. 2 300€ de bons d'achat et de nombreux lots de valeur sont à gagner... Jeux intermédiaires. Buvette et restauration rapide sur place. La planche de 12 cartons est à 15€ et la planche de 24 cartons à 20€. Renseignements et réservations au 06 60 84 59 44 ou 06 25 07 80 88.

► Appel au don du sang

L'association des donneurs de sang organise une collecte qui aura lieu à la salle Claudine-Normand le mercredi 08 janvier 2020 de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Venez nombreux ! Une part de galette des rois sera offerte aux participants.

► Nouveau ! Séances de Yoga

L'Association Détente Bien-Etre Santé vous propose des séances de Yoga tous les vendredis de 16h à 17h à la salle de boxe Alexis Vastine. La première séance est gratuite. Elle aura lieu vendredi 10 janvier 2020. Renseignements et inscription au 06 07 86 82 62.

► Assemblée Générale Quartier Berrioz

L'association du Quartier Berrioz tiendra sa prochaine assemblée générale samedi 18 janvier 2020 à 10h à la salle Kopierre (place Jean-Jaurès).

Permanences État Civil les samedis

À compter du 1^{er} janvier, la permanence du samedi matin sera essentiellement consacrée aux déclarations d'État Civil et à la délivrance et/ou confection des Cartes Nationales d'Identité et Passeports uniquement sur rendez-vous sauf juillet et août.

À nos compatriotes !

Fidèles à une tradition depuis le début du mandat, le Maire Marc Hémez et l'adjoint Georges Lemoine ont joué les Pères Noël en distribuant au Commissariat de Police et chez les Pompiers, friandises et brioches, à celles et ceux qui, en permanence, veillent sur la Sécurité des personnes et des biens !



Une belle reconnaissance de ces services essentiels pour nos concitoyens.



Médecin de garde : 03 20 33 20 33 / Pharmacie de garde : 08 25 74 20 30 ou www.servigarde.fr.



À l'affiche, cette semaine !

Le Cristal Magique

Les Misérables

Le meilleur reste à venir

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.anche.fr.

Aniche Actu N°1

du 30 décembre 2019

au 05 janvier 2020

www.anche.fr



Directeur de la publication : Marc Hémez

ACTUALITÉS

Les caméras bientôt en service !

Vous l'avez tous remarqué, un camion-nacelle a sillonné les rues d'Aniche afin d'installer les 17 caméras de vidéo-surveillance qui mailleront la ville. Ce nouvel outil de prévention et de surveillance permettra aussi d'établir les indices de culpabilité en cas de vols, violences, agressions, accidents, cambriolages. La vidéo-surveillance est également appréciée de la police et de la justice pour conclure les investigations, et rechercher les auteurs d'actes de malveillance, incivilités, dégradations volontaires, violences...



Dans l'attente de l'autorisation préfectorale (courant janvier), l'entreprise et les techniciens ont peaufiné les réglages. Pour rappel, la vidéo surveillance ne concerne que la voie publique. Un masque est apposé sur les commerces et les habitations afin de respecter les règles de confidentialité imposées par la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés).



Le poste central d'enregistrement des images est situé en mairie, dans un bureau sécurisé, à l'accès strictement limité aux autorités municipales, de police et de justice, sur réquisition auprès du Maire, ou des personnes habilitées par lui.

Seront surveillés par les caméras la place Jaurès, la rue Barbusse (de la friche Boivin à la Pyramide), la plaine des Navarres (terrains de plein air, clubs house boulistes, foot, chasseurs, chiens de défense), l'Esplanade Charles-de-Gaulle, le gymnase Léo-Lagrange, la rue du Général Delestraint (face à l'Archevêque), le carrefour face à l'école Quévy, le cimetière du Sud (rue Lutas). Ce dispositif sur la voie publique complète la vidéo-protection des bâtiments communaux, tous pourvus d'alarmes anti-intrusion.

Pour ne laisser personne sur le bord du chemin...

La solidarité est une valeur fortement ancrée dans notre commune.

En effet, plusieurs associations humanitaires ou caritatives anichoises accompagnent les plus démunis : Secours catholique, Secours Populaire, Compagnons de l'Espoir, Restos du Cœur, ...

Tous ces bénévoles relayent les actions du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



qui avait rassemblé vendredi 27 décembre, salle Schmidt, une cinquantaine de seniors isolés, vivant une solitude pesante, sans visites.

Le handicap, la maladie ou l'éloignement du centre-ville les tiennent écartés de toute distraction ou animation en cette période de fêtes.

Il s'agit aussi de personnes issues des quartiers prioritaires identifiés en Politique de la Ville (Champ de la Nation et Archevêque).

Tous, se sont retrouvés pour un repas solidaire animé par Bettina à la voix chaude et puissante qui a interprété quelques-uns des plus grands standards de la chanson française et internationale.

Le repas convivial était servi par les agents du CCAS, aussi habiles à servir à l'assiette qu'à manier l'ordinateur, habitués à traiter les dossiers administratifs. Parmi l'assistance, on remarquait la présence des élus et administrateurs du CCAS, tandis que, dans un mot d'accueil, le Maire Marc Hémez se réjouissait de rassembler pour un moment de fête ces seniors un peu délaissés, ravis de ne pas être oubliés, en cette fin d'année.



ACTUALITÉS

Les structures gonflables pour fêter Noël

Comme chaque année, l'Office Municipal des Sports a organisé une journée récréative vendredi 27 décembre à la salle Pierre-de-Coubertin pour les jeunes enfants de la commune.

Le matin, la manifestation était réservée aux jeunes des clubs de l'OMS et bénéficiaires du CCAS et plus largement au public l'après-midi.

Les jeunes ont pu profiter des nombreuses structures gonflables et différentes animations. Le Maire et les élus sont venus saluer les organisateurs.

Le Lions Club Somain Beaufortais généreux

La soirée du 30 novembre organisée par le Lions Club Somain Beaufortais a rassemblé une centaine de participants et a permis de réaliser un bénéfice de 1 600 €.

Le 19 décembre 2019, les antennes d'Aniche et Somain du secours populaire et du secours catholique se sont vu remettre chacune un chèque de 400 €.

Cette remise de chèques s'est déroulée dans une salle mise à disposition par le directeur de Notre Dame La Renaissance de Somain.

Les représentants de ces quatre associations ainsi que le Maire d'Aniche, Marc Hémez, ont participé à cette remise. Toujours fidèles à leurs convictions, les Lions travaillent dans un esprit d'unité et de solidarité pour améliorer la vie de leur communauté locale et apporter un peu de chaleur et de réconfort en cette période de Noël.

Assemblée Générale de la Pétanque Anichoise

Le dimanche 22 décembre, s'est déroulée à la salle Louis Pol, l'Assemblée générale de la Pétanque Anichoise.

Le président Jean-Michel Bourghelle après avoir accueilli le maire Marc Hémez accompagné de plusieurs élus et l'ensemble des membres présents s'est félicité de la hausse constante des effectifs du club qui compte aujourd'hui 140 licenciés.

Afin d'accueillir les adhérents dans de bonnes conditions, un bungalow supplémentaire a été demandé à la municipalité qui a accepté cette requête. Côté sportif, les résultats n'ont pas été à la hauteur des objectifs fixés en début d'année, le président a souhaité un peu plus de rigueur et de solidarité entre les joueurs pour que la Pétanque Anichoise obtienne des résultats plus conformes à ses possibilités.

À noter néanmoins l'excellent parcours en coupe de France où le club se hisse au 4ème tour de la compétition. Autre satisfaction, le succès du Challenge Vabandon qui a vu la participation de 105 doublettes et la victoire de l'Anichoise Jean-Michel Roquet.

Le Maire a félicité les bénévoles qui concourent à la bonne marche de l'association et a salué le dynamisme et le sérieux d'un club qui devrait prochainement engranger de très bons résultats.



SENIORS

Et si j'emménageais dans une résidence autonomie ?

Vous avez besoin d'aide pour faciliter votre quotidien. Vous ne vous sentez plus en sécurité à votre domicile ? Vous souhaitez vivre dans un logement confortable et partager des moments de convivialité. Dans le Douaisis, la Fondation Partage et Vie propose une solution adaptée à vos besoins : les résidences « autonomie ».

Les résidences « autonomie » attirent de plus en plus de personnes âgées

autonomes à la recherche d'un cadre de vie sécurisé, confortable et convivial.

Les services collectifs proposés facilitent la vie des aînés et préviennent l'isolement. La personne âgée peut emménager avec ses propres meubles dans un appartement spacieux.

Les résidences autonomie de la fondation sont dotées d'un coin cuisine où le résident peut préparer ses propres repas. De nombreux services sont proposés à tous : repas au restaurant, animations variées, activités sportives et culturelles, blanchisserie, veilleur de nuit... Ces établissements bénéficient de ce qu'on appelle un forfait autonomie alloué par le Département afin de mener des actions de prévention de la dépendance et de renforcement des liens sociaux.

Le coût de l'hébergement dans les résidences « autonomie » comprend le loyer, les charges locatives et les suppléments pour les services facultatifs. Il s'agit de logements à vocation sociale et à loyer relativement abordable. Les services, les animations et les repas sont accessibles aux aînés qui ne sont pas résidents.



6 raisons de choisir une résidence autonomie

- Le logement n'est pas toujours adapté au vieillissement
- La personne âgée vit seule et isolée, souffre de la solitude
- Le retraité autonome souhaite se rapprocher de ses enfants
- Le logement est éloigné des commerces et des services
- Un retour d'hospitalisation
- Un accueil temporaire (hiver trop long, départ de la famille)



Bernadette, 79 ans

« C'est le médecin qui me suivait après le décès de mon mari qui m'a orientée vers une résidence autonomie. J'ai choisi la Sérénité à Aniche car je voulais garder ma voiture. J'aurais aimé arriver ici plus jeune. »



Marie-Claire, 73 ans

« Il faut que les gens n'hésitent pas à venir. J'ai vraiment choisi d'être là. Au bout de trois semaines, après mon opération du pied, j'ai laissé tomber les béquilles et les antidépresseurs. Si j'avais su, je serais venue bien avant. J'y ai trouvé une deuxième famille. Le personnel est super et à l'écoute. On a l'impression d'exister. »

Tous au Cirque !



La Région accueille pour la 45^{ème} année « Le Cirque Éducatif » du 6 au 27 février sous son grand chapiteau chauffé à Sin le Noble (rue Paul Foucaut près du Lycée Arthur Rimbaud) avec sa nouvelle création « Le Cirque des Poètes Disparus ».

Le spectacle progressant au fil d'un scénario fait appel aux meilleurs artistes internationaux. Nombre d'entre eux ont été primés dans les grands festivals mondiaux ou ont été invités dans les émissions télévisées les plus populaires telles « Le plus grand cabaret du monde ». Leurs prestations sont mises en valeur par un excellent orchestre professionnel. Le thème confère au spectacle une cohérence qui en facilite l'exploitation pédagogique.



À cette occasion, le Centre Communal d'Action Sociale organise une journée au Cirque Éducatif en car (aller et retour) le mercredi 19 février après-midi.

Le bus peut être complété, à concurrence des places disponibles, par tout habitant d'Aniche au tarif réduit de 5€/adulte et 2,50€/enfant. Renseignements auprès du CCAS ou au 03 27 99 91 09.

